



RÉSOLUTION SUR HAÏTI

Réunion du Comité exécutif de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)

San Juan, Puerto Rico, 24 et 25 septembre 2004

RÉITÉRANT la résolution sur Haïti adoptée par le Comité exécutif de la COPA en mars 2004, à Brasília, Brésil, dans laquelle nous appelons, entre autres, le gouvernement intérimaire, tous les partis politiques et les représentants de la société civile à œuvrer à la recherche d'une solution pacifique au conflit, à la consolidation de l'État de droit, au renforcement des institutions démocratiques ainsi qu'à la tenue, dans un délai raisonnable, d'élections parlementaires justes, libres et transparentes;

CONSTATANT que la situation d'Haïti, en regard de la sécurité, demeure toujours précaire plus de six mois après le départ de l'ancien président Jean-Bertrand Aristide le 29 février 2004;

PRÉOCCUPÉS par le fait que certaines forces rebelles refusent toujours de rendre leurs armes;

CONSIDÉRANT l'état critique de l'économie haïtienne, où 75 % de la population vit avec moins de deux dollars américains par jour;

CONSIDÉRANT la résolution 1529 adoptée le 29 février 2004 par le Conseil de sécurité des Nations Unies qui demande aux États membres « d'appuyer la succession constitutionnelle et le processus politique en cours en Haïti », ainsi que la résolution 1542, du 30 avril 2004, qui établit la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH);

CONSIDÉRANT l'adoption à Quito, Équateur, le 8 juin 2004, par l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA), d'une résolution qui reconnaît le gouvernement intérimaire d'Haïti et charge le Conseil permanent de l'OEA d'entreprendre « toutes les initiatives diplomatiques nécessaires, y compris les bons offices, pour encourager le rétablissement intégral de la démocratie en Haïti »;

CONSIDÉRANT que lors de la Conférence des donateurs, organisée à l'initiative des Nations Unies, de la Banque mondiale, de la Commission européenne et de la Banque interaméricaine de développement, les 19 et 20 juillet dernier à Washington, près de 1,4 milliard de dollars de prêts et de dons ont été promis au gouvernement intérimaire d'Haïti en vue de la reconstruction du pays;

CONSIDÉRANT la signature le 23 août 2004 d'un accord entre Haïti, les Nations Unies et l'Organisation des États américains (OEA) prévoyant l'organisation en 2005 d'élections présidentielles, parlementaires et locales;

Nous, membres du Comité exécutif de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA), réunis à San Juan, Puerto Rico, les 24 et 25 septembre 2004,

APPELONS les forces rebelles toujours armées et actives à coopérer avec le gouvernement intérimaire haïtien et les forces de l'ordre en rendant aux autorités leurs armes illégales;

RÉITÉRONS notre appel à tous les Haïtiens à renoncer à la violence qui compromet la sécurité et la mise en place d'un climat apaisé dans ce pays;

APPORTONS notre soutien aux 6 700 soldats sous commandement brésilien de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) qui, depuis le 25 juin 2004, a pris la relève de la force militaire intérimaire;

APPELONS la communauté internationale et les institutions internationales de financement à respecter leurs engagements en faveur de la consolidation de la démocratie en Haïti, notamment en s'assurant que les sommes engagées lors de la Conférence des donateurs contribuent effectivement à la restauration de la démocratie et à la réduction de la pauvreté qui affecte une majorité d'Haïtiens;

EXPRIMONS notre solidarité envers le peuple haïtien suite à la tragédie que représente le passage de la tempête tropicale Jeanne et demandons à tous les pays des Amériques de mettre en œuvre tous les efforts possibles en termes d'aide humanitaire.